

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : 13185

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BOUGRINE ZAKARIA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0662 78 18 82

Total des frais engagés: 5150,00 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 9/7 / 2024

Nom et prénom du malade : benjima zekaria Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 13/03/2024

Signature de l'adhérent(e) : RAY



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27,09,84	Sph.	3 x ph	250,-	Dr. EL OUALI Ophtalmologue 81 Abou Badr El Kadi Res. Talabana - Tel: 0520 405951

HONORAIRES	
Et détaillé honoraires	Cachet et signature c attestant le paiement
..... ..... .....	.....
<b>Dr. EL OUALI</b> Ophtalmologue Bld. Abdou Badr El Kadi Casablanca - Tel: 0520 40 59	

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
MEKI OPTIQUE PRATICIEN OPTOMETRISTE 14 AV. DE LA LOUPE DI MAAROUF-CALBLANCA Tel. 0522 91 34 72	07-03-2024					4000 dh

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 B 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553		Coefficient DES TRAVAUX <input type="text"/>
	<b>(Création, remont, adjonction)</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

# RIZKI OPTIC



N° 001540/2024

LE: 07/03/2024

Client: Mr. BOUGRINE ZAKARIA

	SPHERE	CYLINDRE	AXE	ADDITION
ŒIL DROIT	+3.50	-2.75	30°	
ŒILGAUCHE	+5.00	-4.25	138°	

Vision de loin :

Monture : OPTIQUE

Verre : ORGANIQUE ANTIREFLET

AVEC FILTRE BLEU

Montant de la vision de loin :

ŒIL DROIT	2150
ŒIL GAUCHE	2150
MONTURE	600

Vision de prés :

Monture :

Verre :

Montant de la vision de prés

ŒIL DROIT	
ŒIL GAUCHE	
MONTURE	

PRIX T.T.C 4900 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de **Quatre  
mille neuf cent dirhams**

RIZKI OPTIC  
OPTICIEN OPHTALMOLOGISTE  
N°142 LOT DANDOUNE  
SIDI MAAROUF CASABLANCA  
Tél : 0522 97 34 72

142, LOT Dandoune - Sidi Maârouf - Casablanca. Tél : 05 22 97 34 72

Patente : 36125956 IF : 20798514 RC : 431448

ICE : 001957304000041



- Membre de la société française d'ophtalmologie
- Ex responsable de l'unité d'ophtalmologie à l'HCK
- The CPD UK certification of masterclass of refractive surgery
- Diplômée en :
  - Surface oculaire - Tours - France
  - Chirurgie vitréo-rétinienne - Nancy - France
  - Chirurgie réfractive et cataracte - Bordeaux - France

- عضوة بالجمعية الأوروبية لأمراض العيون
- رئيسة مصلحة العيون بمصحة الشيخ زayed سابقا
- شهادة CPD UK في جراحة العيوب الانكسارية
- حاصلة على دبلوم في :
- أمراض الحساسية والقزحية (تور - فرنسا)
- جراحة الشبكية والماء الزجاجي (ناسسي - فرنسا)
- جراحة الساد "الجلالة" و جراحة العيوب الانكسارية (بوردو ، فرنسا)

**27 février 2024**

### **Mr BOUGRINE Zakaria**

**Monture + verres correcteurs Antireflets**

**Vision de loin :**

**OD = + 3.50 (- 2.75 à 30°)**

**OG = + 5.00 (- 4.25 à 138°)**

**Fr. EL OUALI Loubna**  
Ophtalmologue  
Bou Badr El Kadiri Rés. Ahfad  
Casablanca - Tél : 0522 97 34 72

**RIZK OPTIQUE**  
OPTICIEN OPHTALMISTE  
N°142 - 101 - SIDI MAAROUF  
SIDI MAAROUF - CASABLANCA  
Tél : 0522 97 34 72